

Compte-rendu du Conseil Municipal Séance du 28 Mars 2019

L'an deux mille dix-neuf, le 28 Mars à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de cette commune, dûment convoqué le 21 mars 2019, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Patrick LAFARGE, Maire.

Etaient présents :

Mr Patrick LAFARGE, Maire

Mmes : Nathalie DAUNAS, Stéphanie LACOSTE, Dominique DUQUERROY, Florence RAYMOND, Emeline POUSSARD,

MM : Jean-Luc PLAINFOSSE, Pierre LEVEQUE, Sylvain CHATAGNER, Jean-Maurice SABATER, Bruno GAUTIER

Excusés ayant donné procuration : Mr Eric VERGER à Mr Patrick LAFARGE, Mr Didier ANDRIEUX à Mr Pierre LEVEQUE

Excusée : Mme Nadia VINCENT

Nombre de membres

- Afférents au Conseil Municipal : 14
- Présents : 11

Ordre du jour :

- Approbation du dernier compte-rendu,
- Nomination d'un(e) secrétaire de séance,
- Vote des taux d'imposition des taxes directes locales pour l'année 2019,
- Vote du budget de la commune 2019,
- Informations et questions diverses.

La séance est ouverte à 18 h 30.

1 - Approbation du dernier compte rendu

Aucune remarque, le compte rendu est approuvé à l'unanimité des présents, 13 pour.

2 - Nomination d'un secrétaire de séance

Monsieur Jean-Luc PLAINFOSSE est nommé secrétaire de séance.

3 - Vote des taux d'imposition des taxes directes locales pour l'année 2019

Monsieur le Maire propose le maintien des taux de l'année dernière, soit

- 9,26 % pour la taxe d'habitation,
- 20,74 % pour la taxe foncière bâti,
- 43,46 % pour la taxe foncière non bâti.

Les trois taux sont votés à l'unanimité des présents, 13 pour.

4 - Vote du budget de la commune 2019

Monsieur DANEY et Monsieur PLAINFOSSE présentent le budget de la commune.

Monsieur le Maire propose un budget à l'équilibre pour un montant de 1 113 755,00 euros à la section de fonctionnement et 1 550 399,40 euros à la section d'investissement, voir feuilles annexées.

Le budget de la commune est voté à l'unanimité des présents, 12 pour, 1 abstention.

5 - Informations et questions diverses

Pas d'information et de question.

Monsieur le Maire lève la séance à 19 h 30.